



ÎLE DE BRÉHAT
ENEZ-VRIAD



AVIS

DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

.....

Permis d'aménager portant la modification de façades

.....

Par arrêté du 08 février 2023, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une mise à disposition portant sur la demande de permis d'aménager formulée par Madame Cécile FOURNAISON, relatif au projet de rénovation d'une annexe en site protégé :

Permis d'aménager n° PA 02201623A0002 sur parcelle cadastrée n° A 1536.

La mise à disposition du public se déroulera **du mardi 4 avril 2023 (9h00) au mardi 18 avril 2023 (16h00)**, soit pendant 15 jours consécutifs.

A la mairie :

- Les lundis, mardis et vendredis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
- Les mercredis et jeudis : de 9h00 à 12h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre de recueil des observations ou les communiquer via l'adresse internet :

autorisation-urbanisme@mairie-brehat.fr.

À l'issue de la mise à disposition, le service instructeur en établit le bilan. Celui-ci sera annexé à la décision de la demande de permis d'aménager.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au service urbanisme de la mairie.